

LA FORMATION BAFA

QU'EST-CE QUE LE BAFA ?

Le **Bafa** (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et des adolescents de moins de 16 ans dans des centres de vacances ou de loisirs.

Pour l'obtenir, vous devez avoir au minimum 16 ans et suivre une formation, dans l'un des organismes de formation Bafa, qui comprend :

- ✓ la **formation générale** pour acquérir les notions de base permettant d'assurer les fonctions d'animateur (8 jours minimum),
- ✓ le **stage pratique** pour mettre en oeuvre les acquis (14 jours minimum)
- ✓ la **formation d'approfondissement** (6 jours minimum) ou de **qualification** (8 jours minimum) pour approfondir, compléter, analyser vos acquis et vos besoins de formation

La formation Bafa vous permet de :

- ✓ participer au sein d'une équipe, à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique, dans le respect du cadre réglementaire,
- ✓ accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de leurs projets dans une relation de qualité entre les différents acteurs (parents, enfants, intervenants, animateurs...).

CONTACT POUR LES AIDES AU BAFA

Caf de la Drôme, Service Action sociale
10 rue Marcel Barbu 26023 Valence cedex 9
afi@caf26.caf.fr
04 75 75 62 25 ou 04 75 75 62 20

LES ASSOCIATIONS HABILITÉES À DISPENSER LA FORMATION BAFA

VALENCE (26)

Cemea Valence

ADPEP26, 20 rue Jules Guesdes
04 75 41 21 88

Fédération Départementale des Familles Rurales

Le Baudelaire, 14 place Arthur Rimbaud
04 75 55 80 70

F.O.L.

B.P. 133 26 avenue Sadi-Carnot
04 75 82 44 60

Eclaireurs, Eclaireuses Unionistes de France

11 rue Balzac
04 75 41 28 71

Scouts et Guides de France territoire Drôme-Ardèche

7 rue Belle image
04 75 55 05 42

PORTES LÈS VALENCE (26)

Léo Lagrange

Avenue Jean Rostand,
ZI Grangeneuve
04 75 56 85 50

MONTÉLIMAR (26)

Staj

13 avenue d'Aygu
04 75 00 59 74

BALAZUC (07)

Association Le Mat

Le Vieil Audon
04 75 37 73 80

LYON (69)

Afocal

58 rue de Sala
04 78 42 07 69

Cpcv

Organisme protestant de formation
6 cours de la Liberté
04 78 95 00 84

OULLINS (69)

Francais Rhône-Alpes

47 rue Henri Barbusse
04 78 86 63 15

Temps jeunes

99 rue du Merlo B.P. 28
04 72 66 16 60

GRENOBLE (38)

Ufcv

36 Cours Berriat
04 72 10 29 60

Aroeven

4 rue Auguste Gaché
04 76 44 43 43

Eclaireurs, Eclaireuses de France

7 rue Franklin
04 76 33 06 77

LAPALUD (84)

Fédération Sportive et Culturelle de France

Espace de Loisir les Girardes
06 36 48 56 22
07 82 80 97 97

BRAMANS (73)

Cfag

Délégation régionale
Rhône-Alpes, Les Glières
04 79 05 11 82

Les organisateurs d'accueils de loisirs ou de séjours de vacances recrutent des animateurs titulaires du Bafa ou stagiaires Bafa.

N'hésitez pas à les contacter et à solliciter votre organisme de formation dans vos recherches d'emploi ou de stage.

Retrouvez sur :

- bafa-bafd.jeunes.gouv.fr : la liste complète des organismes de formation Bafa en France
- monenfant.fr : les coordonnées des accueils de loisirs drômois



la sécurité sociale

caf.fr

AIDES POUR LA FORMATION BAFA

pour devenir animateur en centres de loisirs ou de vacances



AIDE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE

Montant de l'aide

250€

Conditions

- ✓ Habiter en Drôme et être allocataire de la Caf de la Drôme au moment du stage (ou enfant d'un allocataire drômois)
- ✓ Avoir un quotient familial inférieur ou égal à **940 €**
- ✓ Ne pas avoir déjà obtenu la totalité du financement par d'autres organismes

Démarches

- 1 Télécharger le formulaire sur caf.fr / Ma Caf (26000) / Offre de service / Jeune de 11 à 25 ans / Projets des jeunes et Bafa / Aide pour passer le Bafa
- 2 Retourner le formulaire complété et signé à la Caf de la Drôme dans un délai de 3 semaines avant le début de la formation avec l'attestation d'inscription au stage indiquant le coût du stage, les dates et le lieu du stage

Versement de l'aide

La Caf de la Drôme verse cette aide à l'organisme de formation.

L'organisme de formation déduit l'aide de la Caf du montant de l'inscription que vous devez payer, vous ne payez que la part restant à votre charge.

Si vous avez fait l'avance de la totalité des frais, l'organisme de formation vous remboursera l'aide.

AIDES POUR LA FORMATION D'APPROFONDISSEMENT OU DE QUALIFICATION

AIDE PRINCIPALE

à faire valoir avant ou éventuellement avec l'aide complémentaire

Montant de l'aide

200 €

Conditions

- ✓ Habiter en Drôme au moment du stage
- ✓ Ne pas avoir déjà obtenu la totalité du financement par d'autres organismes
- ✓ Ne pas avoir déjà obtenu la totalité du financement par d'autres organismes

Démarches auprès de la Caf de la Drôme

- 1 Télécharger le formulaire sur caf.fr / demander une prestation / Les autres demandes / Bafa : demande d'aide à la formation / Télécharger la demande
- 2 Retourner le formulaire complété et signé avec votre Rib à la Caf de la Drôme dans un délai de 3 mois après votre inscription à la formation d'approfondissement

Versement de l'aide

La Caf de la Drôme vous verse cette aide directement.

À noter, cette aide est accessible dans tous les départements et Dom Tom de France.

AIDE COMPLÉMENTAIRE

Montant de l'aide

200 € ou 225 € si la formation est centrée sur l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Conditions

- ✓ Habiter en Drôme au moment du stage
- ✓ Ne pas avoir déjà obtenu la totalité du financement par d'autres organismes

Démarches

Vous devez adresser à la Caf de la Drôme la copie de votre facture.

Versement de l'aide

La Caf de la Drôme verse cette aide à l'organisme de formation.

L'organisme de formation déduit l'aide de la Caf du montant de l'inscription que vous devez payer, vous ne payez que la part restant à votre charge.

Si vous avez fait l'avance de la totalité des frais, l'organisme de formation vous remboursera l'aide.